

Compte rendu du Collège départemental du 14 décembre 2023

Salle Cornu – Préfecture de l’Eure

14h à 15h

Présents :

Madame Isabelle DORLIAT-POUZET, Secrétaire Générale de la Préfecture

Monsieur Philippe BORDIER, personnalité qualifiée

Madame Isabelle ROUYER, personnalité qualifiée

Madame Marie Christine MENARD-CHEVALIER, personnalité qualifiée

Monsieur Pascal KAREB, personnalité qualifiée

Madame Kristina PLUCHET, Sénatrice, représente Monsieur MAUREY

Madame Christine LOIR, Députée

Madame Laurence BUSSIERE, maire de Daubeuf-la-Campagne, Présidente de l’association des maires ruraux de l’Eure

Madame Claire CARRERE-GODEBOUT, maire de Graveron-Sémerville, trésorière de l’association des maires ruraux de l’Eure

Monsieur Bruno LEONARDUZZI, chef du SDJES27, délégué départemental à la vie associative - DDVA

Monsieur Robin BRANCHU, professeur de sport au SDJES27, adjoint au DDVA, en charge du FDVA

Excusés :

Madame Catherine DELALANDE représentante du Conseil Départemental, mandat donné à Madame GAUTIER, absente

Monsieur Jérôme PASCO, Maire de Conches en Ouche

Monsieur Philippe BRUN, Député

Madame Nicole DURANTON, Sénatrice,

Monsieur Hervé MAUREY, Sénateur, mandat donné à Madame Kristina PLUCHET ;

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, maire d’Iville, président de l’union des maires et des élus de l’Eure

Madame Katia CAMUS, maire de Les Damps

Monsieur Frédéric HEYBERGER, Conseiller d’Education Populaire et de Jeunesse au SDJES27

Absente : Florence GAUTIER, suppléante de Madame DELALANDE

Madame la Secrétaire Générale ouvre la séance et précise l'ordre du jour :

- Bilan de la campagne 2023
- Contexte de la campagne 2024
- Définition des orientations départementales pour 2024
- Proposition d'échéancier
- Modalités de communication

Le quorum est atteint.

Les membres présents signent leur déclaration d'absence d'intérêt personnel.

Bruno LEONARDUZZI accueille les nouvelles personnes membres du Collège départemental, fait un rappel historique du FDVA, le lien entre les Orientations Régionales et les Priorités Départementales, facultatives. La Commission Régionale Consultative de la Vie Associative - CRCVA s'est réunie le 30 novembre 2023.

Madame LOIR dit que les parlementaires demandent plus d'informations sur le FDVA et fait remarquer que certaines mairies ne reçoivent pas l'information.

Monsieur LEONARDUZZI rappelle la communication existante élargie adressée aux mairies, y compris par les deux unions départementales des maires : l'UMEE – Union des Maires et des Elus de l'Eure, et l'AMR27 – Association des Maires Ruraux de l'Eure, communication qui trouve chaque année de nouveaux réseaux. Les mairies reçoivent bien l'information mais souvent ne la diffusent pas.

Le nouveau réseau Guid'Asso, constitué de 17 structures, dont 7 sont des Espaces France Service, participe pour orienter ou accompagner les demandeurs.

Il est rappelé que le FDVA ne permet pas de couvrir les dépenses d'investissement. Par ailleurs les comptes rendus financiers sont parfois lapidaires. Monsieur BORDIER évoque la possibilité pour le réseau Guid'Asso d'encadrer des formations sur le compte rendu financier.

Monsieur LEONARDUZZI commente un **diaporama de bilan régional de la campagne FDVA de 2023**, ci-joint.

Monsieur BORDIER évoque l'importance de la transition numérique pour le milieu associatif, ainsi que pour les Espaces France Service, précisant que la vie associative se trouve parfois dans une situation de concurrence avec le secteur privé.

Madame BUSSIERE informe que l'Eure est un des départements les mieux couverts de France en matière de fibre optique.

Madame MENARD-CHEVALIER alerte sur la question des outils numériques, souvent insuffisants.

Madame la Secrétaire Générale annonce une augmentation importante des conseillers numériques pour début 2024, en lien avec le Conseil Départemental, via Eure Normandie Numérique, le réseau des Espaces France Service et les communes. Elle précise que les Espaces France Service n'ont que deux années d'existence, que l'objectif initial était d'un Espaces France Service à 30 minutes de tout point et que dans l'Eure la réalité est de 20 minutes maximum avec une moyenne de 15 minutes.

Monsieur LEONARDUZZI présente la **proposition d'appel à projet pour 2024** avec des priorités départementales, inchangées par rapport à 2023 :

Les orientations régionales :

- **Permettre aux associations impliquées dans la démarche Guid'Asso de consolider leurs moyens**
- **Accompagner la transition numérique responsable et solidaire des associations**
Passer de la gestion « papier » à la gestion « informatique » de l'association, développer la communication numérique : utilisation des courriels, site internet... ; utilisation ou élaboration de logiciels libres, réemploi de matériel...
- **Favoriser l'engagement associatif des jeunes**
(Ex : Junior associations, maisons des lycéens, renouvellement des instances associatives, dialogue structuré...)

Les priorités départementales :

- Contribuer au développement du secteur rural
- Porter une attention particulière aux problèmes de santé et aux situations de handicap
- Promouvoir l'écologie, protéger l'environnement et soutenir les initiatives d'une production alimentaire saine
- Participer à la préparation du pays aux jeux de 2024

Madame LOIR attire l'attention sur la santé des seniors, elle est cependant intégrée dans l'approche globale de l'attention portée aux problèmes de santé.

Un échange a lieu sur le développement du secteur rural assez large et qui pourrait être plus ouvert, par exemple au domaine culturel, cependant les priorités départementales s'inscrivent avant tout dans les trois orientations régionales. D'autres appels à projets spécifiques existent, portés par le SDJES et la DRAC.

L'échéancier (actualisé depuis la réunion)

- 30 novembre 2023 : CRCVA
- 14 décembre : Collège Départemental
- 15 décembre : lancement de la campagne

- Dépôt des dossiers à partir du 2 janvier 2024
- 1er mars 2024 : clôture des dépôts
- 20 février au 12 avril : instruction des dossiers
- Le 24 mai 14h salle en Claude Monet : Collège départemental
- Entre le 4 et le 11 juin : CRCVA
- Entre le 11 et le 18 juin : validation par Monsieur le Préfet de Région
- A partir du 12 ou du 19 juin : Publication de l'avis d'attribution des subventions sur le site internet de la DRAJES Normandie

La communication sera assurée :

- par la Lettre de la MAIA - Guid'Asso : 600 destinataires
- sur le site de la Préfecture de l'Eure
- par l'Union des maires et des élus de l'Eure
- par l'Association des maires ruraux de l'Eure

Madame la Secrétaire Générale indique aussi la possibilité de communiquer par l'intermédiaire de Ligne directe, média préfectoral dématérialisé qui paraît les 1er et 15 du mois.